

ÉCOPHYTO


RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Les nouvelles orientations du plan



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT



Pulvérisation, dans un champ de blé,
d'un substitut aux fongicides
à base de laminarine (algues).
Peut être utilisé seul ou en complément
des traitements conventionnels.
Ce type de solution de biocontrôle
renforce la double performance
économique et environnementale
des exploitants.

7 principes

- ✓ Maintenir le cap d'une réduction de 50% selon une trajectoire en deux temps
- ✓ Une vigie des impacts à 360°
- ✓ Une inscription au cœur du projet agro-écologique
- ✓ L'entreprise au centre du dispositif
- ✓ Jouer collectif
- ✓ Territorialiser
- ✓ Une culture positive



Philippe Ménard-Gaborit, viticulteur à Monnières (44) participant au réseau de fermes DEPHY.



Formation "Certiphyto" à des salariés agricoles. Produits phytosanitaires : quels moyens de protection efficaces? Présentation d'une combinaison spécifique.



Elèves en seconde pro, protection végétale - agroéquipement, lors d'une étude du sol après passage d'une houe rotative dans une parcelle de maïs. Exploitation du lycée agricole de Vesoul.

AXE 1

AGIR AUJOURD'HUI ET FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES

- Expérimenter les certificats d'économie de produits sanitaires

- Favoriser les MAEC « système » par type de production

- Inciter à diversifier les cultures et à développer l'agriculture biologique notamment en grandes cultures

- Renforcer la place des agroéquipements de nouvelle génération

- Promouvoir et développer le biocontrôle

- Multiplier par 10 le nombre d'agriculteurs accompagnés dans la transition vers l'agro-écologie à bas niveau de pesticides

- Faire rayonner 3 000 fermes DEPHY articulées avec les GIEE

- Faire du Certiphyto un outil de validation des connaissances

AXE 2

AMÉLIORER LES CONNAISSANCES ET LES OUTILS POUR DEMAIN ET ENCOURAGER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

- Lancer quatre programmes de R&D opérationnelle (biocontrôle, agroéquipements, innovation variétale, flore adventice)

- Intensifier les initiatives de recherche sur la protection intégrée en France et en Europe

- Renforcer la recherche pluridisciplinaire sur les impacts sanitaires et environnementaux des pesticides



Thématique recherche INRA.
Mangeurs de graines (carabes).

AXE 3

ÉVALUER ET MAITRISER LES RISQUES ET LES IMPACTS

- Réduire le plus possible les effets potentiels sur la santé des citoyens à travers la surveillance de l'alimentation, de l'eau et de la contamination aérienne

- Accélérer le retrait des substances dangereuses pour la santé humaine

- Instaurer un dispositif de phytopharmacovigilance doté des moyens suffisants

- Renforcer la lutte contre les fraudes et les infractions et les sanctionner de manière appropriée

Technicien en charge de la surveillance biologique et sanitaire du territoire sur une parcelle de féveroles. Relevage des pièges, recherche de l'insecte ravageur "le taupin".



AXE 4

INSCRIRE LE PLAN DANS UNE LOGIQUE DE TERRITOIRES ET DE FILIÈRES

- Élaborer un référentiel de la protection intégrée décliné aux échelons national, régional et des filières

- Soutenir des projets collectifs de réduction des usages de pesticides à l'échelle des territoires et au sein des filières

- Construire avec les outre-mer une agro-écologie tropicale axée sur la réduction des pesticides

- Étudier un mécanisme de couverture des risques liés à l'adoption de nouvelles techniques



AXE 5

ACCÉLERER LA TRANSITION VERS LE ZÉRO PHYTO DANS LES JARDINS ET LES ESPACES À VOCATION PUBLIQUE

- Mettre en place des chartes régionales entre les distributeurs, les pouvoirs publics et les associations de jardiniers amateurs

- Ne plus autoriser la vente en libre-service des produits qui seront interdits en 2022

- Renforcer auprès des publics amateurs la collecte et l'élimination des produits non utilisés et des emballages vides

- Inciter les intercommunalités et les organisations gestionnaires d'espaces à contraintes spécifiques à s'engager dans la réduction de l'usage des pesticides



Jardin public dans le Loir-et-Cher.



Jardinier portant un cageot d'épinards.



Mère et son enfant jardinant.

AXE 6

COMMUNIQUER ET RENFORCER LE SUIVI DU PLAN

- Maintenir des indicateurs de consommation : NODU, QSA, IFT

- Développer de nouveaux indicateurs : toxicité des produits, effets sanitaires, impacts sur la biodiversité, résistances des bioagresseurs, évolution des pratiques agricoles

- Communiquer sur le défi positif et moderne que constitue la réduction des usages des pesticides pour une agriculture une agriculture combinant performance à la fois économique, environnementale et sociale



Vers la mise en œuvre du plan d'action

CALENDRIER

- ↪ **30 janvier 2015** : présentation des grands axes du nouveau plan Ecophyto
- ↪ **Juin 2015** : publication du nouveau plan Ecophyto après consultation publique
- ↪ **Second semestre 2015** : déploiement des actions du nouveau plan Ecophyto

FINANCEMENTS

Dans le cadre de l'augmentation de l'assiette de la redevance pour pollution diffuse, **le montant supplémentaire de 30 millions d'euros viendra s'ajouter aux 40 millions d'euros actuellement consacrés au plan**, pour conduire des actions en faveur de la réduction de la dépendance des productions agricoles aux produits phytosanitaires au niveau national et régional. Un appel à projet relatifs à ces actions spécifiques sera copiloté par le MAAF et le MEDDE.

GOUVERNANCE

Au niveau national, le fonctionnement sera simplifié en réduisant le nombre de comité consultatifs et l'instance chargée de prendre les décisions sur les actions, le comité de pilotage opérationnel, sera co-présidé par le MAAF et le MEDDE.

Le nouveau plan déclinera un nombre renforcé d'actions pilotées directement **au niveau régional** avec un nouveau dispositif de gouvernance régionale, sous l'autorité du préfet de région :

- ↪ **un comité régional de pilotage (CRP)** en charge du pilotage stratégique, des décisions et du suivi des actions ;
- ↪ **un groupe régional de programmation** chargé de préparer la programmation des actions et d'en assurer le suivi technique et financier ;
- ↪ **un chef de projet** garant de la cohérence d'ensemble des actions : DRAAF.



agriculture.gouv.fr

 [@min_agriculture](https://twitter.com/min_agriculture)